



Parisservices
Solidaires contre le froid



Parisparisiens
A Noël, tournez manèges



Pariscultures
Musique en chœurs



à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

Novembre - Décembre 2003 N° 7



**Une ville propre
c'est l'affaire de tous**

Toute l'info parisienne 24 heures sur 24 sur www.paris.fr

sommaire

1 Parisactualités

à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS

Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication

Jean-François Poyau

Comité éditorial

Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider,
Patrice Tourne

Directeur de la Rédaction

et Rédacteur en chef

Patrice Tourne

Rédactrice en chef adjointe

Isabelle Dumas Vorzet

Rédaction

Jacques Bozzi, Dominique Feix,
Christine Jehanno, Martine Tapiero

Assistants de rédaction

Thérèse Boisard,
Julie Quitellie, Muriel Tiar

Service Photo

Henri Garat, Raymond Mesnildrey,
Sophie Robichon, Arnaud Terrier

Ont participé à ce numéro

Marine Batiste, Marie-Sophie Boulanger,
Buzz, Cabu, Michel Doussot, Sacha Lenormand,
Sandrine Nourissat

Avec la collaboration des personnels, des directions
et des services de la Mairie de Paris

Mise en page, réalisation et photogravure

vu intégral Paris

d'après maquette d'origine

Quentin Design Paris

Direction artistique

Sabine Hartmann pour vu intégral

Impression

Maury Imprimeurs

Crédits photos

Couverture : T. Frank,
S. Lenormand, E. Lefeuve, R. Mesnildrey
N. Blaya (35) ; P. Bernard / R.M.N. (36) ; Ch. Boyer (26) ;
L. Campos / G.L.Serpa (37) ; T. Frank (3) ; F. Galliano (39) ;
H. Garat (7, 8) ; G. Henri (37) ; S. Ikemoto (36) ; K. Kowalezyk (37) ;
E. Lefeuve (25, 26) ; S. Lenormand (15, 16, 17, 30, 31, 32) ;
R. Mesnildrey (4, 5, 7, 9, 11, 18, 20, 22, 23, 28, 33, 34) ;
S. Robichon (5, 11, 19, 29) ; Ph. Routhier / Durand-Ruel (36) ;
A. Rzepka / M. Rodin (39) ; F. Saïd (18) ; G. Sanz (21) ;
M. Verhille (6, 20, 35) ; Willems (35) ; D.R. (26, 27, 36, 38) ;
Coll. Ecole Normale Supérieure (10) ; Coll. Griffoul (39) ;
Coll. Observatoire de Paris (11) ; Coll. P.A.M. (22) ;
Coll. Sapeurs Pompiers de Paris (28)

à Paris existe aussi en version braille
et en cassette audio

Association "Donne-moi tes yeux"

tél. 01 47 05 40 30

Pour contacter à Paris

Téléphone : 01 42 76 79 82

Fax : 01 42 76 63 73

Email : magazineaparis
@mairie-paris.fr

Adresse : à Paris, Hôtel-de-Ville,
75196 PARIS RP

Retrouvez tous les numéros
du magazine sur www.paris.fr



Pages 4 à 7

dossier

Une ville propre,
c'est l'affaire de tous

Pages 8 et 9

brèves...

Pages 10 et 11

l'événement

Envie d'amphi



Pages 12 à 14

tribunes politiques

2 Paris services



Pages 16 et 17

zoom

Solidaires contre le froid

Page 18 et 19

personnes âgées petite enfance

Page 20 et 21

santé sports

Page 22 et 23

vie quotidienne

Page 24

pratique

3 Parisparisiens



Pages 26 à 28

vie de quartiers

Page 29

c'est arrivé près de chez vous

Pages 30 et 31

la balade

Fugue dans le Paris romantique

Page 32

portrait

Olivier Courbier,
fondateur du Théo Théâtre

4 Pariscultures



Pages 34 et 35

événement

Musique en chœurs

Pages 36 et 37

découvrir

Expositions

Pages 38 et 39

Sortir

Cirque, théâtre, danse,
expositions et spectacles

Page 40

lire, écouter, voir

Page 41

bien vu

Débattre...

La période actuelle est dominée par des interrogations lourdes qui traversent notre société : difficultés sociales, chômage élevé, pouvoir d'achat en baisse. Face à cette situation préoccupante, la nécessaire solidarité doit se traduire par des actes concrets. Dans le champ de compétence qui est le sien, Paris mobilise des moyens très importants : ainsi récemment, une étude comparative consacrée, dans le journal *L'Expansion*, à la dépense sociale par habitant dans les 60 premières villes françaises, a placé notre capitale en tête de son classement, avec un effort équivalent au double de celui consenti par la cinquième de ces villes. Le quart du budget de la collectivité parisienne (qui s'élève à 5,8 milliards d'euros) est effectivement consacré à l'action sociale. Dans ce cadre, cent millions d'euros sont dédiés à l'aide aux plus fragiles, mettant notamment l'accent sur le fonds d'aide aux jeunes, l'insertion des allocataires du RMI, une allocation logement spécifique aux familles monoparentales ou encore l'aide municipale au paiement des factures d'énergie.

Pour 2004, j'ai proposé au Conseil de Paris de renforcer notre effort en faveur de l'action sociale, priorité absolue de cet exercice : ainsi ce poste augmentera de 10% par rapport à 2003. Autant d'actes qui traduisent, je crois, notre volonté de contribuer au lien social, à la cohésion de la société parisienne et à sa santé démocratique. La qualité de notre vie collective est à ce prix : mais elle implique aussi un dialogue permanent entre les habitants et leurs élus.

De ce point de vue, les comptes rendus de mandat organisés dans les vingt arrondissements de la capitale y contribuent de manière exigeante et dynamique. Toujours riches d'enseignements, ils me permettent d'établir chaque année un contact direct avec plusieurs milliers de Parisiens. Je tiens donc à remercier celles et ceux qui y participent, pour leur spontanéité, leur capacité à pointer les insuffisances, mais aussi à souligner ce qui va dans le bon sens : un climat démocratique restauré, une qualité de vie en amélioration, une sécurité accrue ou encore un effort perceptible en faveur de la petite enfance. Les habitants savent faire la part des choses, nuancer ce qui doit l'être et prendre en compte la notion du temps nécessaire à la mise en œuvre de tout projet. C'est pourquoi il ne faut jamais craindre d'ouvrir le débat,

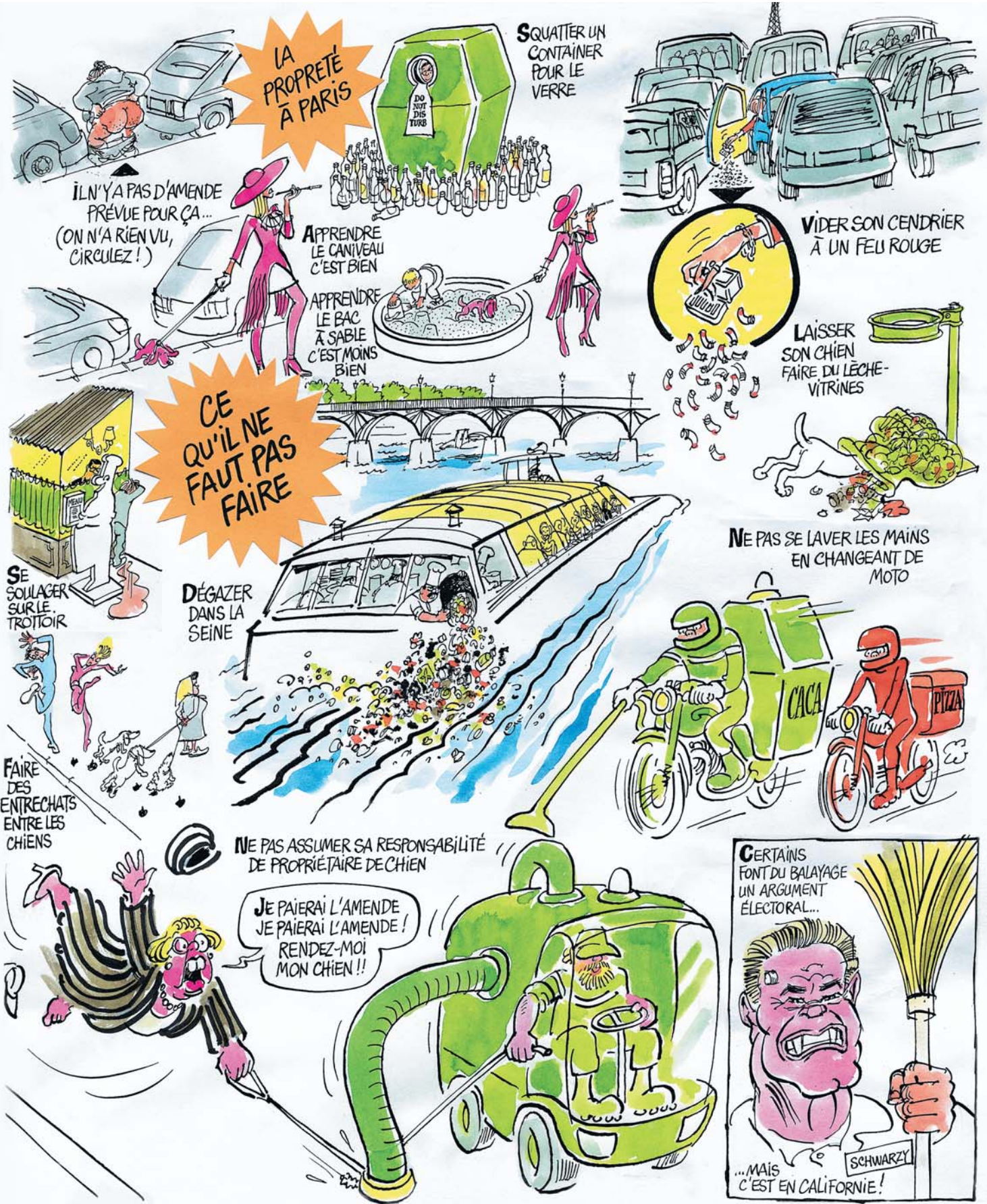


Bertrand Delanoë
Maire de Paris

quel que soit l'enjeu concerné. Récemment par exemple, j'ai posé une question simple : comment, dans une ville de faible superficie (105 km² seulement) trouver les disponibilités nécessaires pour créer davantage de logements, favoriser l'activité économique, réaliser de nouveaux espaces verts et mettre en œuvre tous les équipements publics attendus par les Parisiens ?

L'objectif ici, n'est pas d'attirer de nouveaux habitants mais de répondre à celles et ceux qui vivent aujourd'hui dans la capitale, afin d'enrayer notamment le départ des plus modestes ou des jeunes couples. Dès lors, se pose la question des hauteurs de certains immeubles, et dans quels quartiers ?

Ce débat est nécessaire et je ne veux évidemment pas le trancher seul. Sur un sujet si complexe, dont l'issue ne peut pas être évidente, je préfère parier sur l'intelligence des citoyens et sur la démocratie : celle-ci n'a pas vocation à s'exprimer seulement lors des échéances électorales mais, aussi et surtout, lorsqu'il s'agit de faire avancer une telle réflexion. Aux Parisiens, donc, de s'en saisir et de mener à bien ce débat passionnant qui engage directement l'avenir de notre cité, son visage futur et sa qualité de vie au XXI^e siècle.



LA PROPRETE A PARIS

SQUATTER UN CONTAINER POUR LE VERRE

IL N'Y A PAS D'AMENDE PREVUE POUR ÇA... (ON N'A RIEN VU, CIRCELEZ !)

APPRENDRE LE CANIVEAU C'EST BIEN

APPRENDRE LE BAC A SABLE C'EST MOINS BIEN

VIDER SON CENDRIER A UN FEU ROUGE

LAISSER SON CHIEN FAIRE DU LÈCHE-VITRINES

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

SE SOULAGER SUR LE TROTTOIR

DÉGAZER DANS LA SEINE

NE PAS SE LAVÉR LES MAINS EN CHANGÉANT DE MOTO

FAIRE DES ENTRECHATS ENTRE LES CHIENS

NE PAS ASSUMER SA RESPONSABILITÉ DE PROPRIÉTAIRE DE CHIEN

JE PAIERAI L'AMENDE JE PAIERAI L'AMENDE ! RENDEZ-MOI MON CHIEN !!

CERTAINS FONT DU BALAYAGE UN ARGUMENT ÉLECTORAL...

...MAIS C'EST EN CALIFORNIE!

SCHWARZY

Dossier 4 à 7

Brèves 8 et 9

L'événement 10 et 11

Tribunes politiques 12 à 14

1
Parisactualités



Une ville propre, c'est l'affaire de tous

Tour d'horizon des moyens engagés pour sensibiliser les Parisiens à la propreté de leur ville et pour réformer le fonctionnement des services municipaux. ▶ ▶ ▶

PROPRETÉ

Une ville propre, c'est l'affaire

Campagnes d'information, réformes, modernisation des moyens... Un plan de bataille pour améliorer la propreté à Paris est en place. Il ne réussira qu'avec la mobilisation de tous.



Pour améliorer la propreté dans la ville, cinq cents nouveaux agents ont été recrutés en deux ans.

Six heures, Paris s'éveille. Dans chacun des 20 arrondissements, plusieurs centaines d'agents de la propreté s'appêtent à livrer leur combat quotidien pour la propreté. Plus de 2 400 kilomètres de trottoirs à nettoyer. Leurs cibles ? Canettes, prospectus, mégots, sacs en plastique, papiers gras...

Au chapitre des nuisances, la palme revient incontestablement aux crottes de chien. Selon une enquête d'opinion⁽¹⁾ réalisée au printemps dernier, 70 % des Parisiens les considèrent comme la principale cause de malpropreté. Loin derrière au hit-parade des déchets urbains viennent les papiers (16 %), les détritiques qui

traînent par terre (10 %), les graffitis (9 %) et les objets abandonnés (4 %). Dans ce défi permanent pour la propreté de l'espace public, d'importants moyens sont mobilisés depuis 2001 pour préserver les rues, les trottoirs et les squares de la capitale. Comment ? Par une hausse du budget (+ 15 %), par le recrutement de cinq cents nouveaux agents, par l'augmentation du nombre de corbeilles de rue (passées de 16 000 à 23 000) et par la modernisation du matériel de nettoyage.

Mais, il s'agit aussi de sensibiliser les Parisiens à la propreté de leur ville et de réorganiser le fonctionnement des services

municipaux pour une meilleure efficacité. Face au comportement des pollueurs, la Ville a lancé plusieurs campagnes de communication dont la plus récente en septembre dernier. Avec pour slogan "Tout doit disparaître", quatre affiches tirées à 12 000 exemplaires ont décliné la représentation visuelle d'un certain nombre de souillures urbaines rappelant les bons gestes en matière de propreté et le montant d'une amende en cas de négligence (183 euros). Cette démarche d'information et de sensibilisation est indispensable car de nombreuses personnes ignorent encore certaines règles ou services proposés par la Ville.

de tous

Alors que la réglementation l'impose, on constate, toujours selon l'enquête 2003, que 51 % des propriétaires de chiens pensent qu'ils sont autorisés à ne pas ramasser les crottes de leur animal dans les caniveaux. Autre exemple : si 77 % des Parisiens connaissent le service d'enlèvement gratuit des objets encombrants, 68 % ne savent pas que la Ville s'engage à effacer gratuitement les graffitis sur les immeubles privés (lire page 6). Dans le souci de mieux les informer, un *Guide pratique de la propreté*,



disponible dans les mairies d'arrondissement, a été édité à 1 million d'exemplaires. Et, en direction des 200 000 propriétaires de chiens à Paris, un *Petit guide du maître* rappelle un principe essentiel : pour que l'animal soit accepté de tous, les maîtres doivent adopter un comportement responsable. Selon une étude (2) réalisée fin 2002, 48 % d'entre eux ramassaient les déjections de leur compagnon à quatre pattes tandis qu'il y a deux ans, ce pourcentage n'était que de 1 %...

Renforcement de la verbalisation

Pour dissuader les personnes coupables de négligences, la Ville de Paris a décidé



Installé à titre expérimental dans le square Vercingétorix-Brune (14^e), ce pigeonnier permet de regrouper les pigeons et de réguler la population locale en contrôlant sa reproduction. Ce dispositif protège ainsi les environs des nuisances provoquées par ces oiseaux.

d'appliquer le principe pollueur-payeur. L'année dernière, plus de 16 000 contraventions ont ainsi été dressées. Cette année, près de 12 500 amendes ont été distribuées sur les huit premiers mois. Au palmarès : les dépôts sauvages d'ordures (5 600 PV), les déjections canines non ramassées (4 200 PV) et les individus urinant sur la voie publique (700 PV). Les personnes prises en faute ont été sanctionnées par l'un des 88 inspecteurs de salubrité du Centre d'action pour la propreté (CAPP), seuls habilités à verbaliser (lire page 7). Les gardiens de square et les agents de surveillance de Paris (ASP) devraient hériter des mêmes attributions dès l'entrée en vigueur du décret d'application. En attendant, les inspecteurs seront plus souvent présents le soir et le week-end dans des secteurs particulièrement touchés par la malpropreté. De même, ils multiplieront des opérations coup de poing à toute heure du jour et de la nuit.

Une réforme nécessaire

Globalement, les Parisiens sont plutôt satisfaits de la propreté dans leur quartier (lire ci-contre) : 60 % des habitants interrogés ont une bonne impression contre 55 % en 2002. Les plus insatisfaits habitent les arrondissements de l'est parisien. Même si ces résultats sont encourageants, la

situation ne peut être jugée totalement satisfaisante. Une réforme de l'organisation des services de la propreté a été engagée sur la période 2003-2004 pour les rendre plus efficaces et mieux répondre aux contraintes actuelles de la vie parisienne. Ainsi, en accord avec le personnel (sur 7 800 personnes, 6 500 sont des agents municipaux et 1 300 employés du privé), la Mairie de Paris a modifié les horaires et les rythmes de travail. Cette réorganisation se traduit principalement par l'allongement des durées de collecte et la redéfinition des itinéraires de ramassage. Auparavant, le travail était ▶▶▶



Cet aspirateur autotracteur, actuellement utilisé dans certaines zones de Paris, avale tout sur son passage et permet au technicien de balayer les moindres recoins d'un trottoir.

SONDAGE

Baromètre de la propreté

Sondage réalisé, entre les 8 avril et 7 mai derniers, auprès de 4 000 parisiens (200 par arrondissement) par téléphone, à leur domicile, pour connaître leur opinion sur la propreté de leur quartier.

	2003	2002
80 % et plus de bonne impression	6 ^e	Aucun
70 % et plus de bonne impression	1 ^{er} , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 12 ^e , 13 ^e	1 ^{er} , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e
60 % et plus de bonne impression	2 ^e , 9 ^e , 14 ^e , 15 ^e , 16 ^e	2 ^e , 3 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e
50 % et plus de bonne impression	11 ^e	9 ^e , 11 ^e , 16 ^e , 17 ^e
50 % et plus de mauvaise impression	10 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e	10 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e

Source : Rapport final "Propreté de Paris : Observatoire de la qualité" de juin 2003 réalisé par l'Ireq.

►►► fait en matinée pendant la semaine et plusieurs zones n'étaient pas nettoyées les week-ends. Désormais, la durée de la collecte est prolongée de 45 minutes et le ramassage des ordures est progressivement développé dans l'après-midi et en soirée, en fonction des particularités de chaque arrondissement. Ces interventions se font aussi en fonction des spécificités du terrain (horaires particuliers des marchés, besoins de nettoyage le week-end, par exemple) et dans la durée légale du travail. De plus, de nouveaux matériels écologiques plus performants et polyvalents vont faire leur apparition. Alors qu'expire, en 2004, le contrat d'utilisation des "moto-crottes", des appareils polyvalents sont actuellement testés par la Ville.

Un partenariat avec les mairies

Parmi ces nouveaux engins, un tricycle avec brosses tournantes et aspirateur qui fonctionne au gaz naturel (photo page précédente). Cette énergie "propre" sera d'ailleurs de plus en plus utilisée par les engins motorisés de la propreté. Début 2004, plus de 100 bennes à ordures rouleront au gaz naturel. Beaucoup plus silencieuses que les véhicules au gazole, elles peuvent être utilisées plus facilement pour les heures de collecte tardive ou très matinale. Progressivement, l'utilisation de ce type de matériel sera généralisée. Parallèlement, des contrats d'objectifs ont été signés avec des mairies d'arrondissement (2^e, 12^e, 16^e, 19^e

et 20^e). Leur but est d'établir un diagnostic de la propreté et de fixer des priorités. Après un examen en commun, les services de nettoyage prennent des engagements précis pour le nettoyage de tel ou tel quartier, en fonction de ses particularités. À partir des réclamations des habitants et du diagnostic établi au sein des Conseils de quartiers, des priorités sont définies rue par rue et secteur par secteur (zones particulièrement souillées, lieux très fréquentés, abords des écoles et des établissements publics, rues commerçantes...). Régulièrement, ces objectifs sont évalués, soit par le service local, soit de façon concertée et contradictoire avec l'aide des Conseils de quartiers. De tels contrats de service seront progressivement mis en place entre l'Hôtel-de-Ville et chaque mairie d'arrondissement.

Cette politique municipale ne peut réussir qu'avec la participation de chacun. L'enjeu de la propreté, c'est bien l'affaire de tous. ■

(1) Dans le cadre du deuxième Baromètre annuel de la propreté réalisé par la Ville de Paris à partir de la consultation de 4 000 Parisiens (200 par arrondissement) interrogés entre les 8 avril et 7 mai 2003 par l'IREQ.

(2) La Ville de Paris avait mandaté des emplois-jeunes pour observer le comportement de 1 314 propriétaires de chiens en promenade.

Et sur paris.fr

Pour en savoir plus sur la propreté à Paris, sur la réorganisation des services et sur les détails du Baromètre de la propreté... ou encore consulter le guide pratique de la propreté, le guide du maître-chien et localiser les distributeurs de sacs. Rendez-vous sur www.environnement.paris.fr → propreté

À votre service



• Enlèvement des encombrants.

Les habitants qui souhaitent se débarrasser d'objets de moins de 3 m³ bénéficient des services gratuits de la Ville. Les agents de la propreté effectuent l'enlèvement devant le domicile à partir de 6 heures.

• Dégraffitage-Désaffichage.

L'élimination gratuite des graffitis sur les immeubles privés est assurée par une société spécialisée sous contrat avec la Ville de Paris. Celle-ci est en mesure de supprimer tout graffiti sur des façades jusqu'à 4 mètres de hauteur, dans un délai de 12 jours. Les équipes des services techniques de la propreté assurent également l'enlèvement des affiches sauvages sur tous types de supports.

➔ Pour les encombrants et le désaffichage : Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)
➔ Pour le dégraffitage : Numéro vert : 0800 67 67 67

Du côté des bacs à sable

Véritables espaces de jeu et de créativité pour les enfants, plus de 200 bacs à sable sont installés dans les jardins publics parisiens. Pour en assurer l'hygiène, la Ville de Paris applique le règlement sanitaire : interdiction aux chiens d'accéder aux espaces de jeux (grâce à une clôture basse) et remplacement ou désinfection

du sable au moins une fois par an. Des mesures complétées par un ratissage quotidien du sable ainsi que par un traitement en profondeur tous les deux mois. Enfin, des campagnes de contrôle de l'état sanitaire sont effectuées

régulièrement par le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris. Par ailleurs, un système de couvercle est actuellement testé pour limiter les pollutions en dehors des périodes d'utilisation.



Deux des affiches de la dernière campagne "Tout doit disparaître".

Flagrants délits



Deux inspecteurs surprennent et verbalisent un maître.

“Les crottes de chiens, c’est la priorité”, reconnaissent Didier et Alain, les deux inspecteurs de salubrité accompagnés, ce matin-là, de Bernard, inspecteur principal. Il est 7 h 30 dans une rue parisienne régulièrement salie. Discrètement, ils surveillent les premiers riverains suivis de leur compagnon à quatre pattes. Pour les trois hommes, il s’agit donc de se comporter le plus naturellement possible sans éveiller les soupçons. Attente. Observation des allées et venues... Soudain, à quelques mètres, au beau milieu du trottoir, un chien se soulage. Son maître, lui, patiente à côté. Aussitôt, les inspecteurs interpellent le propriétaire.

Les caniveaux sont interdits aussi

Selon le règlement sanitaire du 2 avril 2002, l’infraction est flagrante : non-ramassage immédiat d’une déjection canine abandonnée sur la voie publique. L’homme ne conteste pas tandis que les fonctionnaires dressent le procès-verbal. “Habituellement, je ramasse, mais là je sortais les poubelles”,

s’excuse-t-il. Et, comme pour prouver sa bonne foi, il va récupérer l’objet du délit sur le bitume. “Ce geste civique, précise Didier, sera signifié dans le PV.” Cela peut en effet jouer sur la décision du juge, sachant que le montant de l’amende (jusqu’à 450 euros) est déterminé par le magistrat du Tribunal de police.

Changement de décor dans une avenue plus fréquentée. Même infraction mais dans le caniveau cette fois. Le jeune contrevenant reste perplexe : “Sur les trottoirs, ça me paraît évident. Là, franchement, c’est hallucinant... Mais maintenant, je suis fixé !” Les inspecteurs, eux, constatent qu’“il y a de plus en plus de ramassage spontané, on ne slalome plus entre les crottes”. Aujourd’hui, 83% des propriétaires de chiens ⁽¹⁾ déclarent ramasser les excréments de leur animal favori... ■

(1) Source : deuxième baromètre annuel de la propreté en 2003.



Jusqu’à fin décembre, des panneaux sont installés, pendant une semaine, dans les lieux fréquentés par les chiens. Des conseillers canins rencontrent les maîtres pour leur rappeler les consignes de propreté, et leur distribuer le livret Bien vivre avec son chien à Paris ainsi qu’un sachet destiné à contenir les sacs plastiques de ramassage.

INTERVIEW

“ Il faut poursuivre et amplifier notre action ”

à Paris : Vous avez déclaré : “Le gros changement à apporter, c’est de ne plus parler de moyens mais d’attentes à satisfaire.” Pouvez-vous l’expliquer ?

Yves Contassot : Nous devons changer de culture. La propreté ne se mesure pas au nombre d’agents, de balayuses ou bien de laveuses de trottoir. Elle



Yves Contassot adjoint chargé de l’environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets

se mesure en fonction des attentes des Parisiens en matière de propreté et des capacités de la Ville pour y faire face. Il faut que nous soyons plus réactifs pour répondre au bon moment avec les moyens adaptés même s’il faut aller les chercher ponctuellement dans l’arrondissement voisin.

Les premiers contrats d’objectifs illustrent-ils cette démarche ?

Si nous avons souhaité passer des contrats avec les mairies d’arrondissement (pour le moment 2^e, 12^e, 16^e, 19^e et 20^e), c’est bien parce que nous voulons partir des besoins exprimés localement par la population. Par exemple : faut-il d’abord balayer devant les écoles avant l’heure d’entrée des enfants ou nettoyer plus rapidement après la fin des marchés alimentaires ? Doit-on davantage mettre l’accent sur tel moment de la semaine ou de la journée dans tel quartier plutôt que dans tel autre ? C’est cela qui doit être déterminé par les mairies d’arrondissement et, de notre côté, nous nous engageons en termes de résultats.

A l’occasion du dernier baromètre annuel de la propreté, les habitants consultés sur l’état de leur quartier ont donné la moyenne aux vingt arrondissements. Une note positive...

En effet, l’amélioration de la perception de la propreté par les Parisiens est une reconnaissance forte pour l’ensemble des personnels et pour l’équipe municipale. C’est, certes, un encouragement à poursuivre notre action mais aussi à l’amplifier. Car, en même temps, les Parisiens nous disent que ce n’est pas encore assez. Nous sommes dans la bonne direction, mais il reste encore du chemin à parcourir.

COMPTES RENDUS DE MANDAT

Dialogue avec le Maire de Paris

Les comptes rendus de mandats, dans les 20 arrondissements, sont l'occasion pour les Parisiens de rencontrer le Maire et son équipe. Reportage.

S'INSCRIRE POUR VOTER

Dans le cadre de la révision annuelle des listes électorales, les Parisiens nés avant le 1^{er} mars 1986 et ne figurant pas encore sur ces listes, sont invités à s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2003 afin de participer aux prochains scrutins : les élections régionales (les 21 et 28 mars 2004) et les élections européennes (le 13 juin 2004). Ce dernier scrutin intéresse également les Européens résidant en France. Les électeurs déjà inscrits et n'ayant pas changé de domicile au 1^{er} mars 2004 n'ont aucune formalité à accomplir. Les demandes d'inscriptions s'effectuent à la mairie de l'arrondissement de résidence du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 heures, le jeudi jusqu'à 19 h 30 et les samedis du mois de décembre de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 heures.

➔ **Rens. : Paris Infos Mairie**
au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)

Mairie du 10^e, le 14 octobre dernier. Il est 18 h 45 précises lorsque le Maire de Paris commence, devant plus de 300 personnes, le premier de vingt comptes rendus de mandat. Le principe de ces rendez-vous est désormais connu : après un rapide tour d'horizon pour rendre compte de l'action municipale de l'année écoulée, Bertrand Delanoë, entouré de ses adjoints, dialogue directement avec les habitants des quartiers. C'est l'auditoire qui, par ses questions, détermine l'ordre du jour. Pollution, petite enfance, propreté, logement... tous les thèmes peuvent être abordés. La présentation du Maire à peine terminée, le micro circule dans les rangs et les questions s'enchaînent. Après la récente acquisition du cinéma le Louxor par la Ville de Paris, "quel avenir pour le reste du patrimoine de notre arrondissement, notamment pour ses passages couverts?", s'inquiète la responsable d'une association. "C'est un scoop, il y aura quelque chose de prévu au budget 2004 pour ces passages couverts", répond le Maire.

"Un débat nécessaire à la démocratie"

Les questions s'enchaînent sur la difficulté à se loger, sur le numéro d'urgence 115 ou encore sur les jardins de proximité. Les représentants des commerçants s'en prennent "aux nouveaux couloirs de bus et aux trottoirs élargis, qui rendent le stationnement impossible". Puis, une maman relate le difficile parcours de deux enfants rentrant du conservatoire, confrontés à la circulation, à la pollution et à l'envahissement des trottoirs par les voitures. Autant



Premier compte rendu de mandat 2003 à la Mairie du 10^e.

de thèmes, de questions et de suggestions qui traduisent l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens pour leur ville, et sur lesquels l'équipe municipale travaille. "Même s'il est difficile, le débat contradictoire est nécessaire à la démocratie", a conclu Bertrand Delanoë qui

terminera ses compte-rendus de mandat le 18 décembre (lire les dates dans l'encadré ci-dessous) à la Mairie du 18^e. ■

➔ **Les comptes rendus de mandat 2003 sont disponibles sur www.paris.fr et dans le hall d'accueil de l'Hôtel-de-Ville (4^e).**

PARIS FETE LA CREATION

Créateurs, designers, talents de tous horizons donnent rendez-vous

aux Parisiens et aux professionnels du 23 au 27 janvier 2004 pour l'événement Paris, capitale de la création. A l'origine de cette initiative, la Mairie de Paris, l'Office de tourisme et des congrès de Paris et les salons de la Mode et de la Maison qui s'associent chaque année pour affirmer le rayonnement de la capitale sur le plan international. A cette occasion, 200 lieux reflèteront la multiplicité des regards sur la création : salons, boutiques, showrooms, restaurants musées, écoles, cinémas ou galeries d'art. Une dizaine de mairies d'arrondissement inviteront également les Parisiens à rencontrer les créateurs dans leur propre quartier.

➔ **Tout le programme sur www.paris.fr ou Paris Infos Mairie,**
au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)
à partir de janvier 2004.

Des rendez-vous citoyens

L'équipe municipale et le Maire de Paris poursuivent jusqu'au 18 décembre, leurs comptes rendus de mandat. A vos agendas.

13^e MERCREDI 26 NOVEMBRE
à 18 h 45 à la Mairie du 13^e,
1, Place d'Italie.
Métro Place d'Italie.

2^e MARDI 2 DÉCEMBRE
à 18 h 45 à la salle Jean-Dame,
17, rue Léopold-Bellan.
Métro Sentier.

7^e JEUDI 4 DÉCEMBRE
à 18 h 45 au Cedias,
Musée social,
5, rue Las Cases.
Métro Solférino.

17^e MARDI 9 DÉCEMBRE
à 18 h 45 au gymnase Courcelles,
229, rue de Courcelles.
Métro Péreire.

8^e MERCREDI 10 DÉCEMBRE
à 18 h 45 aux Salons Wagram,
16, rue de Wagram.
Métro Charles-de-Gaulle-Etoile.

14^e JEUDI 11 DÉCEMBRE
à 18 h 45 au gymnase
Commandant-Mouchotte,
31, rue du Commandant-Mouchotte.
Métro Montparnasse-Bienvenue.

9^e MERCREDI 17 DÉCEMBRE
à 18 h 45 à la salle Rossini,
6, rue Drouot.
Métro Richelieu-Drouot.

18^e JEUDI 18 DÉCEMBRE
à 18 h 45 à la Mairie du 18^e,
1, place Jules-Joffrin.
Métro Jules-Joffrin.

La Chine sur les Champs-Élysées

Un défilé célébrera le Nouvel An chinois, le 24 janvier prochain.

Au son des tambours et des cymbales, plusieurs milliers de participants en costume traditionnel célébreront la Fête du Printemps chinois par un défilé exceptionnel sur les Champs-Élysées, à l'occasion de l'Année de la Chine en France.

Répondant à l'invitation du Maire de Paris, les associations chinoises de la capitale se retrouveront en 2004 pour un unique rendez-vous en compagnie d'une importante délégation d'artistes venue spécialement de Pékin, capitale avec laquelle Paris est liée par un accord d'amitié et de coopération. Ce spectacle familial et populaire, ce voyage festif et rythmé sera pour Paris l'occasion de mettre à l'honneur ses habitants d'origine chinoise d'une part et la culture et les coutumes de ce pays, d'autre part. Le défilé sera composé de deux



cortèges : l'un descendra les Champs-Élysées, symbolisant l'année de la Chèvre qui s'achève, l'autre les remontera, représentant celle du Singe qui débute. Rendez-vous donc, le samedi 24 janvier à 14 heures, pour cet événement unique ! ■

➔ **Renseignements :**
Paris Infos Mairie
au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)
et sur www.paris.fr



Non à l'indifférence

Les trois associations Emmaüs, les Paralysés de France et le Comité catholique contre la faim et pour le développement organisent ensemble, du 15 décembre 2003

au 15 janvier 2004, une collecte de dons pour financer des actions de solidarité pour les personnes démunies et les handicapés. Les Parisiens qui souhaitent participer à cette opération Don en fêtes trouveront des enveloppes à leur disposition dans les Mairies, bibliothèques, musées, piscines, gymnases, les transports et les magasins.

➔ **Rens. au 0811 908 108 (n° Azur), Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75 (0,13 €/min) et sur les panneaux lumineux.**

SOLIDAIRES DES RESTOS DU CŒUR



A partir du 8 décembre et durant les trois mois d'hiver, les bénévoles des Restaurants du Cœur vont offrir aux plus démunis plusieurs centaines de milliers de repas par jour. Dans la Capitale, la Ville de Paris apporte son aide en mettant à leur disposition des locaux dans les 4^e, 13^e, 14^e, 19^e et 20^e arrondissements et en leur versant une subvention (elle était de 167 000 euros en 2002). Les dons des particuliers sont également nécessaires pour permettre à l'association de poursuivre son action. Pour soutenir la prochaine campagne, vous pouvez envoyer un chèque libellé à l'ordre des Restaurants du Cœur (75515 Paris cedex 15) ou devenir bénévole (tél. 01 53 24 98 00).

UNE EAU SANS PLOMB

A Paris comme en Europe, de nombreux branchements et canalisations d'eau potable sont en plomb. Par dissolution, du plomb peut ainsi se retrouver dans l'eau courante. Actuellement, la teneur en plomb maximale autorisée est de 50 microgrammes par litre. Fin 2003, elle sera réduite de moitié conformément à la nouvelle norme européenne avant d'être fixée, en 2013, à 10 mg/l. Pour répondre à cette exigence, la Sagep, société d'économie mixte de la Ville de Paris qui produit l'eau, mettra en œuvre, fin décembre, un traitement dit aux orthophosphates : un produit non toxique ajouté à l'eau, qui enrobe les canalisations d'un film protec-



teur, et qui permet ainsi de ralentir la "solubilisation" du plomb dans l'eau. Pour respecter la norme de 2013, la Ville a obtenu des deux sociétés distributrices de l'eau à Paris le renouvellement d'ici à 2009, soit quatre ans avant la date réglementaire, des 54 000 branchements publics restants. Ceux des hôpitaux, des écoles et des crèches ont déjà été changés.

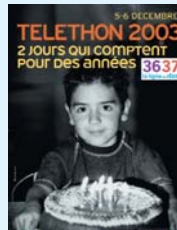
Le plomb devra aussi être neutralisé dans les immeubles privés, des travaux à la charge des propriétaires ou des bailleurs. Pour mieux informer les Parisiens, la Ville a entrepris une évaluation avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

➔ **Retrouvez toutes les informations sur l'Année mondiale de l'eau, l'assainissement, l'alimentation et la qualité de l'eau sur www.environnement.paris.fr, rubrique Gestion de l'eau.**

TELETHON 2003

L'Association Française contre les Myopathies et France 2 organisent, les 5 et 6 décembre, une opération nationale de collecte de fonds pour lutter contre les maladies neuromusculaires ou génétiques. La Mairie de Paris s'y associe en accueillant un concert de l'orchestre et des chœurs de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ouvert au public, à l'Hôtel-de-Ville le 5 décembre à 20 h 30. Des animations sont prévues sur la pelouse de Reuilly et place de la Bastille, le 5 de 19 heures à minuit et le 6 de 21 heures à minuit ; sur le canal Saint-Martin, le 6 dès 7 heures et place Saint-Pierre, de 14 à 18 heures.

➔ **Des informations sur la collecte et les animations seront diffusées la semaine précédente sur Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75 (0,13 €/min). Un centre d'appel mis en place par le Lions'club recueillera les promesses de dons au 3637.**



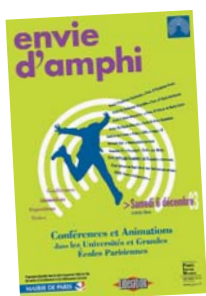
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Envie d'amphi

Universités et grandes écoles vous ouvrent leurs portes le 6 décembre. Pour la deuxième année, le monde du savoir accueille des conférences, des débats, des expos, des visites...



Les bustes de la cour aux Ernests dans l'enceinte de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm.



Paris, capitale des étudiants et du savoir... Mais connaissez-vous bien le monde universitaire ? Voici l'occasion d'en approfondir la connaissance. Ou plutôt, d'en pénétrer l'enceinte...

Avec Envie d'amphi, universités et grandes écoles se mettent en scène et ouvrent leurs portes aux

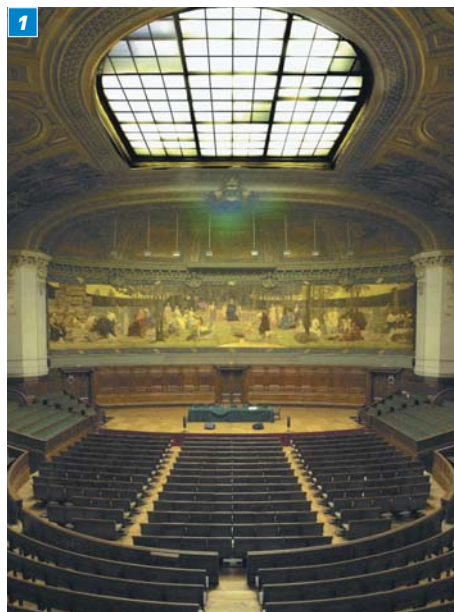
Parisiens de tous les âges. Face au succès rencontré en 2002, cette initiative impulsée par la Mairie de Paris est reconduite. But de l'opération : rapprocher les Parisiens des universités et leur faire prendre conscience de l'importance de ce patrimoine à la fois architectural, humain, intellectuel et scien-

tifique. Destinée à faire découvrir la Sorbonne, l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI) ou l'Ecole des Ponts et Chaussées à ceux qui passent devant tous les matins sans en avoir jamais poussé la porte, l'opération Envie d'amphi va une nouvelle fois jouer

la séduction pour faire remplir les bancs. L'an dernier, cette journée avait attiré plus de 10 000 personnes dans les amphis, salles de conférence et autres galeries d'exposition. Cette année, deux nouveaux établissements s'associent et préparent des animations: le Collège de France et l'Observatoire de Paris.

Des concerts également

Etudiants, professeurs, maîtres de conférences et intervenants, tout le monde universitaire se mobilise pour l'événement. Outre les conférences et débats qui seront dispensés sur des thèmes allant des "Baby Boomers" à la "Construction de l'Opéra de Pékin", en passant par des débats sur la création d'entreprise, les fonds de pension ou le marché des changes, de nombreuses autres animations sont proposées. Pour les adeptes d'architecture, des visites guidées seront animées par les étudiants des écoles. L'Ecole des Mines ouvre, par exemple, son musée de minéralogie dont la galerie principale longue de 100 mètres donne sur le jardin du Luxembourg. Avec plus de



1 Le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

2 L'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris.

3 L'Observatoire de Paris, qui accueille l'exposition Arago.

100 000 échantillons inventoriés (minéraux, roches, météorites) classés par zones géographiques, la collection du musée est une des plus belles du monde. Pour ceux qui souhaitent simplement déambuler et admirer le patrimoine architectural, l'Ecole des Ponts et Chaussées fait découvrir son fameux escalier d'honneur ou encore une visite à Normale Sup' leur dévoilera les bustes de la cour aux Ernests.

La Sorbonne se met aussi en quatre pour tous ceux iront ar-

pendre ses couloirs. Et bicentennaires de leur naissance obligent, elle rend hommage à Prosper Mérimée (1803-1870), auteur de *Carmen* et à Edward-George Bulwer-Lytton (1803-1873), auteur des *Derniers jours de Pompéi*. Bonne nouvelle pour ceux qui avaient regretté de trouver porte close devant le grand amphithéâtre l'an dernier, il sera accessible cette année. Et pour les mélomanes, des concerts auront lieu à la Sorbonne, à Assas et dans bien d'autres lieux... ■

Des conférences et des débats

La Science et la Recherche à l'Université Pierre et Marie Curie, des inventions pour la vie quotidienne. Présentation par des scientifiques d'inventions rendues possibles grâce au travail de recherche fondamentale et appliquée. De 12 à 17 heures. Université Paris-VI, Pierre et Marie-Curie, 4, place Jussieu (5^e).

Les relations entre les propriétaires et les locataires de logements. Conférence de Joël Monéger, professeur de droit privé. De 14 heures à 15 h 15. Place du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny (16^e).

L'avenir incertain des relations internationales : entre puissances et turbulence, par Bertrand Badie. A 14 h 30. Institut d'Etudes Politiques de Paris. 27, rue Saint-Guillaume (7^e).

Qu'est-ce qu'une preuve publique ? Science et démocratie en temps de crise, par Bruno Latour, professeur à l'Ecole des Mines, à 14 h 30. **Les colères de la Terre : le volcanisme,** par Jacques-Marie Bardintzeff, volcanologue, à 16 heures. Ecole des Mines de Paris, 60, boulevard Saint-Michel (6^e).

Construction de l'Opéra de Pékin, à 16 h 30. Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères (7^e).

Le cerveau dans tous ses états, par Jean Rossier, professeur à l'ESPCI, à 14 heures. **La douleur,** par Bernard Calvino, également professeur à l'ESPCI, à 15 h 30. Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris. 10, rue Vauquelin (5^e).

➔ Retrouvez le détail de toutes les manifestations sur www.paris.fr ou Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)

Aller plus loin "RÉPERTOIRE DES SAVOIRS À PARIS"

Dans une optique de curiosité intellectuelle ou pour une formation professionnelle, ce guide, édité par la Ville de Paris, répertorie l'ensemble des conférences, formations et cours du soir, diplômant ou non, accessibles au grand public toute l'année.

➔ Disponible gratuitement dans les mairies d'arrondissement.

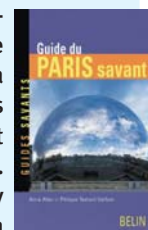
Et en téléchargement sur www.paris.fr.

"GUIDE DU PARIS SAVANT"

Pour ceux qui en redemandent, ce guide arpente les rues de la capitale et délivre les secrets qui cimentent la culture de la ville. Et précisément on s'y instruit à chaque coin

de rue. Hommes et femmes émaillant de leur nom les plaques des rues, richesses cachées des musées, curiosités naturelles, hauts lieux de la science, statues et monuments célèbres y sont répertoriés.

➔ Editions Belin.



GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Déconcentration et décentralisation : des effets d'annonce à la réalité

Depuis son élection, le Maire de Paris a multiplié les effets d'annonce dans tous les domaines. Celui des relations avec les mairies d'arrondissement n'y a pas échappé. Plutôt que pour une décentralisation claire et vérifiable, Bertrand Delanoë a préféré opter pour une déconcentration asphyxiante et paralysante, en transférant massivement aux arrondissements la gestion administrative de plus d'un millier d'équipements.

Comme cette déconcentration comptable ne s'est accompagnée d'aucune décentralisation des personnels servant dans l'arrondissement, le Maire de Paris gagne sur tous les tableaux. D'un côté, il donne l'impression de donner des pouvoirs aux mairies d'arrondissement ; de l'autre, il conserve tous les leviers de commandes pouvant à sa guise déplacer ou muter les personnels.

Chacun aura compris la manœuvre politique qui se profile : après dans un premier temps leur avoir transféré les équipements, les mairies d'arrondissement UMP seront systématiquement asphyxiées dans un second temps ; les crédits d'entretien et les moyens en per-

sonnels indispensables à leur bonne gestion leur étant systématiquement refusés.

La farce des contrats de propreté d'arrondissement procède de la même politique : transférer à la mairie d'arrondissement la responsabilité de la propreté en lui refusant tout contrôle sur les moyens.

La mascarade de concertation, qui a précédé la conférence annuelle de programmation des équipements localisés dans chaque arrondissement, fut plus parlante que tout autre discours. Convoqué à trois reprises devant le "tribunal des investissements localisés", chaque maire UMP d'arrondissement a pu mesurer le mépris et la légèreté avec lesquels leurs propositions ont été traitées.

Cette année encore, les huit mairies appartenant à l'opposition qui rassemblent presque 50 % des Parisiens auront droit à la portion congrue : pas plus de 25 % des investissements localisés, soit un niveau encore inférieur à celui enregistré l'année dernière.

L'ensemble de ces faits démontrent l'urgence d'une véritable décentralisation à Paris où la mairie d'arrondissement peut, dans de

nombreux domaines, se montrer beaucoup plus performante qu'une administration municipale éloignée des réalités du terrain. Qu'ils appartiennent par leur sensibilité plutôt à la majorité ou à l'opposition, tous les Parisiens sont égaux en droit.

Il en va de même pour les arrondissements : s'il est légitime que des retards soient rattrapés, qu'un certain déséquilibre même soit instauré en raison des priorités municipales, il n'est pas acceptable que cette différenciation se transforme en un fossé infranchissable.

En matière de voirie, de propreté et d'équipements collectifs de proximité, la politique de la Ville doit être la même dans les 20 arrondissements.

Respecter cette règle, c'est contribuer à resserrer les liens entre tous les Parisiens.

Y déroger, c'est renforcer des disparités dont Paris sera la première victime.

➤ **Jean-Pierre Lecoq,**
Conseiller de Paris UMP,
Maire du 6^e

GROUPE COMMUNISTE

Logement social à Paris : du mieux mais...

Le Conseil de Paris du mois d'octobre a approuvé le Plan local de l'Habitat de Paris pour les cinq ans à venir. Ce plan prévoit la construction de 18 000 logements sociaux afin que Paris puisse enfin offrir, d'une manière plus équilibrée entre ses arrondissements, un logement pour les familles les plus modestes et celles qui vivent de leur travail dans la Capitale. Ce plan permet que Paris se mette en conformité avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de décembre 2000 adoptée à l'initiative du ministre communiste Jean-Claude Gayssot. Celle-ci impose à chaque commune de faire les efforts de construction nécessaires pour que l'offre de logement

social atteigne 20 % des résidences principales de la commune. Les élus communistes ont approuvé et voté cet effort sans précédent dans la Capitale.

Mais, alors que la France, la région francilienne et Paris connaissent une crise du logement sans précédent qui vient se greffer sur un héritage douloureux laissé par 30 ans de politique d'éviction des couches populaires de Paris, les élus communistes ont affirmé que l'effort fait devrait être plus important encore pour répondre, dans leur diversité, à l'attente des 102 000 demandeurs de logement de Paris. C'est pourquoi, ils avaient demandé que la réalisation soit

portée de 3500 à 5000 logements sociaux par an. Soit 25 000 au lieu de 18 000 logements publics sur 5 ans. Ils ont souhaité que le Maire de Paris entame de nouvelles négociations avec l'Etat afin que celui-ci participe à cet effort supplémentaire. Malheureusement, leur proposition n'a pas reçu le soutien des autres composantes de la majorité municipale. Ils continueront cependant d'affirmer que Paris doit créer les conditions pour ne pas se dépeupler de ses forces vives.

➤ **Jean Vuillermoz,**
Président du Groupe

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Une Ville solidaire et un Etat nécessaire

L'exercice budgétaire 2004 s'inscrit dans un contexte économique et social détérioré qui a inévitablement des conséquences pour la première ville de France. La croissance est en panne. Les déficits publics s'envoient. Les plans sociaux se multiplient comme pour Tati à Paris. Quand les Français souffrent, les Parisiens souffrent. Quand le chômage progresse, il progresse aussi à Paris.

Il n'est, de fait, pas étonnant que la priorité soit, une nouvelle fois, donnée dans le prochain budget à la solidarité envers les Parisiennes et les Parisiens les plus faibles. Avec heureusement des choix municipaux qui, pour le bien de nos concitoyens, ne sont pas les choix de l'actuel gouvernement.

La lutte contre l'exclusion constitue ainsi un axe majeur de la politique engagée depuis mars 2001 par la Municipalité. L'exclusion, le chômage, mettent chaque jour un peu plus à mal notre pacte social. Les combattre est essentiel pour la cohésion, la diversité et la force de notre collectivité. A ce titre, Paris est plus que jamais la capitale de la solidarité. Il nous faut donc redoubler d'efforts. Le budget en faveur de la solidarité progressera en 2004 de près de 10 %, pour trois publics

prioritaires : les personnes âgées, les personnes handicapées et les plus démunis. Conséquence de la crise sanitaire de cet été, le budget en faveur de celles et ceux que l'âge ou un handicap rendent plus vulnérables connaîtra une hausse significative afin de renforcer les moyens des services sociaux de la Ville.

Se loger à Paris reste naturellement une vraie difficulté pour un grand nombre de ménages. Cette année encore, la Ville de Paris financera la construction de 3 500 logements sociaux et amplifiera son action de lutte contre l'insalubrité. A cet égard, les récentes interventions d'élus de l'opposition municipale sur ce sujet sont d'une rare indécence. Quand, pendant 25 ans, on a conduit une politique de logement qui n'avait qu'un but : chasser de Paris les classes populaires, les classes moyennes et les familles, on a la pudeur de se taire !

La situation du Fonds de Solidarité Logement est tout aussi révélatrice. Ce fonds, géré à parité avec l'Etat, est destiné à prévenir les expulsions et a permis le maintien de 10 000 Parisiens dans leur logement, ces deux dernières années. Or, l'Etat a décidé de se

désengager et n'a pas versé sa part nécessaire au bon fonctionnement du FSL. La Ville a donc décidé de prendre seule à sa charge l'augmentation de 2 millions d'euros. Une nouvelle fois, la preuve est donnée que, pour la Municipalité, ce sont avant tout les actes qui comptent.

Nos inquiétudes sont également vives concernant la pérennité du RMI et la mise en place du RMA dès le 1^{er} janvier 2004, sans qu'aucune information ne nous soit donnée à ce jour. Comment le gouvernement compte-t-il effectuer le transfert de ressources du RMI vers les départements ? Quelles vont en être les conséquences pour les finances locales ?

La décentralisation, ce beau projet porté par la gauche dans notre pays pendant vingt ans s'apparente de plus en plus, avec ce gouvernement, à la seule décentralisation de ses déficits. Et les collectivités territoriales sont ainsi de plus en plus régulièrement appelées à la rescousse pour assurer les fins de mois d'un Etat nécessaire.

Patrick Bloche,
Président du Groupe

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

De l'entêtement municipal et des réalités parisiennes

Depuis deux ans et demi, l'équipe Delanoë gouverne Paris. Avec un art incontestable de la communication. Mais aussi avec un entêtement qui confine à l'aveuglement pour certaines orientations où dominent plus le sectarisme militant que l'intérêt des Parisiens. Qu'on en juge !

Faire des couloirs de bus aurait pu être utile. Les concevoir deux fois plus larges qu'il n'est nécessaire a naturellement généré des embouteillages structurels et polluants. Les implanter de façon excessive et irréfléchie a abouti à bloquer la circulation sur les quelques axes majeurs qui restaient fluides dans Paris. L'incompréhension et l'irritation des

Parisiens grandissent. De même, la polémique née autour du tramway vient, à l'évidence, du mépris du Maire de Paris concernant les contraintes qu'imposent les règles budgétaires d'autres collectivités locales comme la Région.

Il est ainsi incroyable qu'une majorité socialiste-verte ait abattu illégalement et en catimini des dizaines d'arbres dans Paris, suscitant la juste colère des riverains.

Il est tout aussi incroyable qu'en ne présentant pas dans les délais requis avec son ami socialiste Jean-Paul Huchon le dossier du tramway à la Région, Bertrand Delanoë ait pris le risque de rendre difficile une subvention

régionale qui n'aurait posé aucun problème en respectant les procédures normales.

Tout ceci – embarras de circulation, pollution, polémiques inutiles, excès financiers – se répercute inévitablement sur la qualité de vie des Parisiens.

Dans cette atmosphère inquiétante, le groupe UDF persiste à chaque Conseil à proposer les politiques nouvelles et raisonnables qu'attendent les Parisiens. Car, pour combattre les excès, la défense de l'intérêt général reste plus que jamais notre priorité.

Yves Galland,
Président du Groupe

GROUPE LES VERTS

L'environnement, certains en parlent. Nous agissons

La canicule que Paris a subie cet été et les pics de pollution qui l'ont accompagnée ont cruellement prouvé la justesse de la politique volontariste menée à Paris depuis mars 2001 en matière de déplacements et de protection de l'environnement, comme ils ont validé nos positions tenues depuis tant d'années.

Les Parisiens et les Franciliens ne s'y trompent pas. Dans un sondage récent, 69 % d'entre eux se prononcent pour la construction du tramway sur le boulevard des Maréchaux dans les plus brefs délais. Le succès – 8 000 personnes – de la randonnée à vélo dans Paris organisée en septembre lors du Congrès Vélocity incite la Municipalité à continuer son effort en faveur des circulations douces. Le tramway, le plan vélo, le développement des lignes Mobilien (lignes de bus entièrement en site propre) dans Paris et en banlieue, la création des espaces civilisés remplaçant les autoroutes urbaines, la création de “quartiers

verts” libérés de la circulation de transit, la généralisation de la collecte sélective, l'achat de bennes à ordures écologiques au gaz naturel, démontrent que la Municipalité est consciente de ses responsabilités envers les habitants, actuels et futurs, de l'agglomération.

Malheureusement, cette préoccupation ne semble pas partagée par tous !

Bien que clamant fort un attachement récent à la défense de l'environnement, la droite, pour des motifs électoralistes, a fait ajourner le 25 septembre le vote de la subvention de la région Ile-de-France au tramway.

Le 9 septembre, date butoir pour le faire, le gouvernement n'avait toujours pas transposé en droit français la directive européenne abaissant, en cas de pic de pollution, le seuil d'ozone de déclenchement de 360 à 240 mg par mètre cube d'air. Cela aurait au moins permis la mise en place de la circulation alternée chaque fois que la santé a été menacée cet été. Pendant

ce temps, le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) où l'Etat, c'est-à-dire le gouvernement, est majoritaire a fortement relevé le prix de la Carte Orange en juillet et le gouvernement diminue régulièrement son aide aux transports collectifs, en Ile-de-France comme dans les régions.

Au sommet sur le développement durable de Johannesburg de septembre 2002, Jacques Chirac, responsable en des temps antérieurs de l'abdication de Paris devant la voiture, affirmait à propos de la dégradation de l'environnement : “Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.” La politique de son gouvernement le ramène plutôt au rôle de pompier incendiaire.

➤ **Nicole Azzaro, Charlotte Nenner,**
Conseillères de Paris

➤ **Christophe Najdovski,**
Conseiller de Paris

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Budget de Paris pour 2004

La municipalité parisienne a présenté ses orientations budgétaires pour 2004. Les élus du MRC soutiennent les efforts de la majorité municipale en matière d'investissements, tels que la construction de logements sociaux, d'équipements publics et d'infrastructures de transports collectifs. Les engagements pris dans le programme de mandature, et qui font de Paris une Ville plus pratique et plus solidaire, sont tenus.

Nous demandons toutefois à l'Exécutif un certain nombre d'améliorations, telles que la prévision du financement d'un programme “Grand froid” destiné à prévenir et pallier les effets d'un grand froid potentiel sur les personnes isolées et fragiles.

La politique budgétaire de la majorité municipale en faveur des investissements est d'autant plus méritante que, plus que jamais, nous pouvons craindre de lourdes conséquences, pour Paris, du désengagement de l'Etat lié à la décentralisation.

Nous dénonçons cette politique libérale de désengagement de l'Etat qui, par exemple, transfère la charge du RMI aux départements dès le 1^{er} janvier 2004, sans pour autant transférer de recettes à hauteur des besoins. De même, malgré les belles proclamations gouvernementales sur la “cause nationale” que constitue l'aide aux personnes âgées, l'indispensable augmentation de 30 % des dépenses consacrées à l'allocation

personnalisée d'autonomie (APA) repose intégralement sur le Département de Paris. C'est inadmissible.

Tout en réclamant à l'Etat qu'il cesse de se défaire de ses responsabilités, la Ville de Paris se voit contrainte de trouver des moyens d'améliorer ses recettes. Nous souhaitons que la Ville trouve un équilibre entre l'emprunt, l'ajustement de la fiscalité locale et l'amélioration des “recettes de poche” (type vente de patrimoine quand il n'est pas utile au Service public). Nous œuvrerons en ce sens.

➤ **Georges Sarre,**
Président du Groupe

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.